



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/ENC GT/AM/2022
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS DE L'ECOLE NATIONALE
DE COMMERCE ET DE GESTION DE TANGER

Le Mardi 27 Septembre 2022 à 12h00, sera procédé, dans les bureaux de l'École Nationale de Commerce et de Gestion Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert des prix 05/ENC GT/AM/2022 relatif aux travaux d'aménagement des bâtiments de L'École Nationale de Commerce et De Gestion de Tanger.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des affaires financières à l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, avenue Mly RCHID B.P. 1255 Tanger.

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé du portail de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger : www.encgt.ma ou du celui des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75 000.00DH. (Soixante quinze Mille Dirhams)
- L'estimation du Maître d'ouvrage est fixée à : 2 735 280.00 Dirhams TTC (**Deux Million Sept Cent Trente Cinq Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams TTC**)
- Le jugement des offres des concurrents se fera en lot unique

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (26 Avril 2022).

Les plis des concurrents sont :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service économique à L'École Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, Avenu Mly RCHID Tanger.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ou à la boîte postale 1255 Tanger principal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par soumission électronique au portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 conformément au règlement précité :

A-Dossier administratif comprenant :

1. La déclaration sur l'honneur ;
2. Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire ;
3. Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 140 du règlement précité.

B- Dossier technique comprenant:

1. Pour les entreprises nationales : certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Classe minimale	Secteur	Qualifications exigées
4	A	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments

2. Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article 8 paragraphe 2-2 du règlement de consultation.

C- Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

(N.B) : Toutes les pièces exigées par le présent Appel d'offres doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'originale.